

02 QUALITÉ SUPÉRIEURE :



■ Caractéristiques spécifiques établissant un niveau de qualité supérieure, résultant notamment des conditions particulières de production ou de fabrication définies dans un cahier des charges se traduisant par la **qualité organoleptique supérieure** des produits.

03 CERTIFIÉ AUTHENTIQUE :



Ce signe regroupe :

■ **L'identification de l'origine** : Aire géographique de production délimitée avec des notions de terroir ;

■ **L'identification de la tradition et du savoir-faire** : Procédés considérés comme traditionnels ou avec une composition traditionnelle ;

■ **Les mentions valorisantes** : production, transformation et/ou conditionnement différenciant les produits par rapport aux produits « conventionnels ».

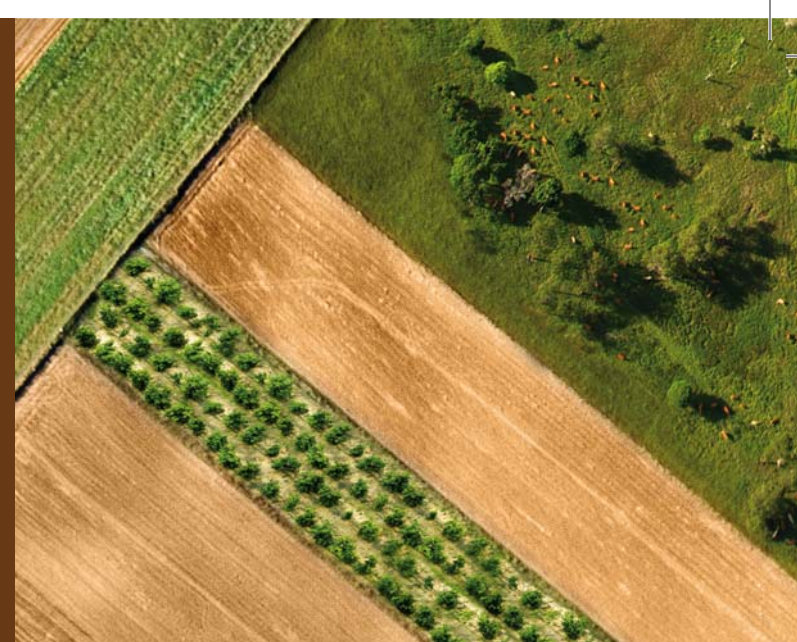


COMMENT BÉNÉFICIER D'UN SIGNE ?

- Un Signe de Qualité devient officiel par **l'homologation de son cahier des charges**.
- Les cahiers des charges sont élaborés par **les Organismes de Défense et de Gestion (ODG)** puis soumis pour approbation à l'Organisme de Contrôle (OC) qui peut apporter des remarques et demander des compléments afin de concourir à sa recevabilité par **l'Organisme de Gestion (OG)**.
- Au cahier des charges d'un Signe de Qualité sont associés des **plans de contrôle interne et externe**.
- **Un OC effectue le contrôle externe chez les opérateurs** qui pourront apposer le Signe sur leurs produits si le résultat du contrôle est favorable et mène à une certification.

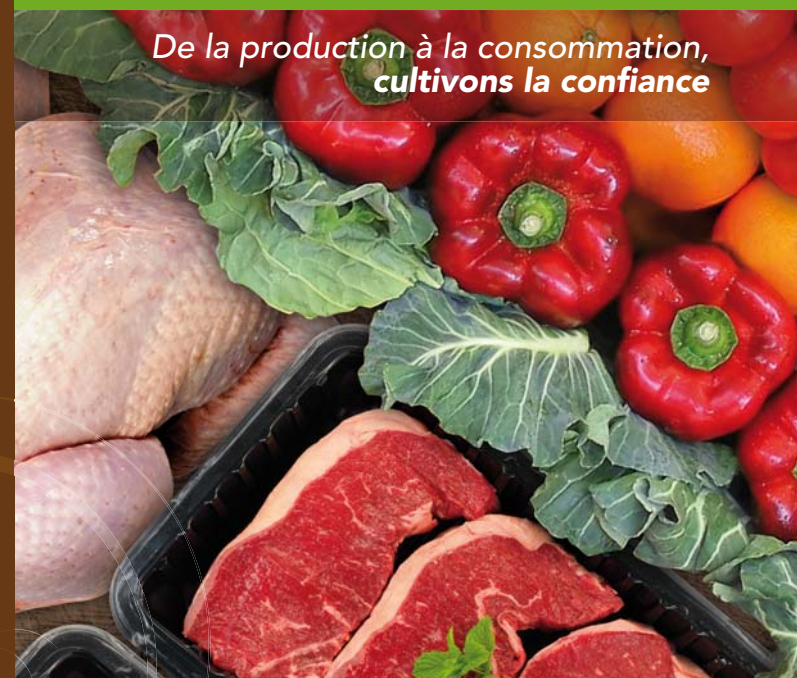
LES PARTENAIRES DU PROCESSUS

- **L'OG gouverne le processus. Ses membres sont :**
 - ERPA : président
 - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DAVAR, DAE)
 - Province Sud (DDR)
 - Province Nord (DDEE)
 - Province des Iles Loyauté (DAE)
 - Chambre d'Agriculture
 - Chambre du Commerce et de l'Industrie
 - Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 - Etat (DAFE)
 - UFC Que Choisir
 - FO Consommateur
- **Les ODG** (groupements d'acteurs : producteurs, distributeurs, consommateurs, ...) défendent les différents signes. Animatrice des ODG : **Julie DEFFIEUX au 24.63.71 ou jdeffieux@canc.nc**
- **Les OC** contrôlent et certifient le respect des exigences des Signes : Société de Certification du Pacifique (SCP).
Tel : 79.38.39



SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

De la production à la consommation, cultivons la confiance



push&pull

COMMUNICATION FINANCÉE PAR L'ERPA



POURQUOI METTRE EN PLACE CE PROCESSUS D'IDENTIFICATION ?

- Pour **promouvoir l'identification** des produits et de leurs caractéristiques (mode de production, origine, qualité particulière, ...) et pour **renforcer l'information des consommateurs** et satisfaire leurs attentes ;

- Pour **renforcer le développement** des secteurs agricoles, agroalimentaires et halieutiques et **accroître la qualité des produits** par une segmentation claire du marché ;

- Pour **fixer sur le territoire la production** et **assurer le maintien de l'activité économique** notamment en brousse et dans les Îles, par une valorisation des savoir-faire et des bassins de production ;

- Pour **répartir de façon équitable** les fruits de la valorisation des produits entre les producteurs, les transformateurs et les entreprises de commercialisation.



▲ Processus de reconnaissance des SIQO-NC

* Cahier Des Charges et Plan de Contrôle Interne

crédit photo : ERPA / Leguen



LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE SIGNES

01

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE :

Ces signes attestent que les denrées ont été produites en privilégiant le respect de l'environnement, de la santé des opérateurs, des consommateurs et du bien-être animal.



L'Agriculture Responsable :

- Mode de production qui consiste à évaluer la gestion globale de l'exploitation agricole afin d'en limiter l'impact sur l'environnement et de maîtriser la qualité sanitaire des productions.

L'Agriculture Responsable & Production Biologique Intégrée (PBI) :

- Mode de production basé sur les exigences de l'Agriculture Responsable intégrant en plus, une stratégie de protection des végétaux donnant la priorité à la lutte biologique. Ce mode de production n'abandonne toutefois pas l'utilisation de produits phytosanitaires, en dernier recours et en privilégiant les produits compatibles avec la lutte biologique.



L'Agriculture Biologique :

- Mode de production fondé sur un certain nombre de principes et de pratiques pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement, en travaillant la terre de manière aussi naturelle que possible.

Les principes de Bio Pasifika sont définis dans la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB) éditée par l'IFOAM¹ et consultable en ligne à l'adresse suivante :

www.biocaldonia.canalblog.com

¹ International Federation of Organic Agriculture Movements